

COMPTE-RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie ce jeudi 10 octobre 2019 à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire

Etaient absents excusés et avaient donné procuration : Hervé STOCKMAN, Jean-Pierre SAILLY, Marc DURIEZ, Emilie RINCHEVAL, Nicolas OBAL

Etaient absents : Patricia COCQUEEL, Fabienne BOURY, Freddy LELEU

Après avoir désigné Pierre DAMAGEUX, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 17 juin 2019, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - DEC 16/2019 : location ancien logement communal – 51 Rue Denfert Rochereau
 - DEC 17/2019 : marché d'exploitation CPI, PF et CP des installations de chauffage, de production d'ECS, de traitement d'air et des systèmes de récupération des eaux pluviales des bâtiments communaux
 - DEC 18/2019 : avenant n° 1 au marché de prestation de service pour l'organisation d'activités enfance/jeunesse de la commune de Loos-en-Gohelle
 - DEC 19/2019 : mission de qualification et diffusion des ressources Loos Ville Pilote et de partenariat de communication stratégique en vue d'outiller les acteurs demandeurs
 - DEC 20/2019 : avenant n° 2 au marché de mise en œuvre d'une couverture en bacs aciers pour la salle de sports Auguste Varet – 155 Rue René Cassin à Loos-en-Gohelle
 - DEC 21/2019 : fourniture et livraison de repas bio pour les écoles maternelles de la commune de Loos-en-Gohelle
 - DEC 22/2019 : avenant n° 3 au marché des assurances portant sur le lot n° 2 : responsabilité civile et risques annexes
 - DEC 23/2019 : contrat de maintenance du photocopieur Canon IRC 2380i (Médiathèque Municipale)

- **Accorde** à la Commune de se porter garante de l'emprunt souscrit par la SAS Mine de Soleil dans le cadre de la pose des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments communaux avec la SAS Mine de Soleil
- **Décide** la modification n° 2 du budget primitif 2019 du budget commune.
- **Accepte** le versement de la participation du Département dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux pour le projet « La ceinture verte gourmande »
- **Autorise** la prise en charge de frais occasionnés par les déplacements temporaires du personnel et des élus
- **Accepte** les modalités de prise en charge des frais liés à l'absence à la visite médicale pour le personnel communal
- **Décide** l'adhésion au groupement de commandes proposé par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin portant sur la dématérialisation des documents d'urbanisme
- **Donne** son accord pour le renouvellement des garanties d'emprunts apportés à l'OPAC PAS-DE-CALAIS HABITAT, suite au réaménagement de lignes de prêts
- **Décide** l'adhésion à l'association UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement Local)
- **Approuve** le principe de cession du véhicule immatriculé CX-388-ZZ
- **Accorde** les subventions demandées par les associations.
- **Maintient** le montant de l'allocation pour achat de fournitures scolaires
- **Maintient** le montant de la subvention pour voyages éducatifs
- **Accepte** la modification du tableau des effectifs pour la création de 2 postes d'adjoint au patrimoine principal de 1^{ère} classe, 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, 1 poste d'agent de maîtrise principal, un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et un poste d'ingénieur
- **Accepte** la mise en place du RIFSEEP (IFSE et CIA) – Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, effectif à compter du 1^{er} janvier 2020
- **Accepte** d'adhérer à la convention de participation du Centre de Gestion du Pas-de-Calais à la protection sociale complémentaire – Volé Santé
- **Accepte** d'adhérer à la convention de participation du Centre de Gestion du Pas-de-Calais à la protection sociale complémentaire – Volet Prévoyance
- **Accepte** la vente directe par l'EPF à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin des biens aux abords du 11/19
- **Autorise** Monsieur le Maire à la signer la promesse de vente avec la société CM-CIC Aménagement Foncier pour les propriétés communales nécessaire à la réalisation du projet d'aménager sur la Quartier Ouest
- **Accepte** l'acquisition par la commune à la société PROXI (filiale du groupe Carrefour) de deux parcelles situées dans la ZAL du Grand Mont dans le cadre de l'aménagement de la ceinture verte
- **Décide** de déléguer la compétence de la commune en matière de droit de préemption urbain à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sur les parcelles inscrites dan le périmètre des zonages 1AUe du PLU

- **Décide** d'acquérir par voie de préemption les biens situés Route de Béthune ZA17 et ZA183, Route de Béthune dans le cadre de l'aménagement d'une aire de covoiturage
- **Informations et questions diverses**

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Loos-en-Gohelle, le 11 Octobre 2019

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle